Les élections municipales
22 et 29 Mars 2020

Comment ça marche?
Nombre de Conseillers Municipaux
Elections Communauté de Commune
Salaire des élus
Dépôt des candidatures
Financement des listes - remboursement

Le scrutin, comment ça marche?

Cela dépend du nombre d’habitants,
donc ça dépend des communes

Nombre de Conseillers Municipaux à élire :

Saint-Martin-de-Londres : 23 CM
Viols-Le-Fort : 15 CM
Notre-Dame-de-Londres / Mas de Londres / Viols-en-Laval : 11 sièges

- Avec la parité

Conseil Communautaire
CCGPSL

Lors du dépôt de la liste, les candidats indiquent s’ils sont également candidats pour siéger au conseil communautaire de la com-com Grand Pic Saint Loup

On élit les deux en même temps.

Dépôt des listes

- En 2014 : on pouvait déposer des listes au premier tour jusqu’au 6 mars (avec des élections au 23 mars).

- En 2020 : la date de dépôt des listes devraient être entre mi février et le 5 mars 2020.

Communes de moins de 1000 habitants

Mas de londres, Notre dame de Londres, Viols en Laval :

- Les électeurs peuvent choisir de voter pour des candidats de listes différentes (système du panachage), les suffrages étant comptabilisés de façon individuelle :
- les candidats peuvent être élus dès le premier tour lorsqu'ils obtiennent la majorité absolue (la moitié des voix plus une) et si au moins un quart des inscrits a voté.
- En cas de second tour, les candidats peuvent être élus avec une simple majorité relative (le candidat qui a obtenu le plus grand nombre de voix est élu).
- Le conseil municipal élit son maire/sa mairesse.

Modalités pour les communes de + de 1000 habitants

Viols le fort, Saint-Martin-de-Londres :

- les candidats peuvent également être élus dès le premier tour en cas de majorité absolue. Si aucun candidat ne parvient à l'obtenir, un second tour est organisé.
  Il n'est pas possible de modifier l'ordre de présentation des listes au moment du vote.
- Se maintiennent au 2ème tour les listes qui ont eu au moins 10%
- Les candidats d'une liste qui obtient au moins 5 % sans pouvoir se maintenir peuvent rejoindre une autre liste.
  Une dose de proportionnelle est insérée dans le scrutin. Ainsi, la moitié des sièges est attribuée à la liste ayant réuni le plus de voix. Les sièges restants sont proportionnellement répartis entre les listes ayant obtenu au moins 5 % des voix.
- En 2014 à saint martin il y a eu 2 listes dont celle de Mr Rodier a eu >50% au premier tour. En 2008 il n'y avait qu'une liste.

Salaire des élus

- **Entre 500 et 999 habitants :** 1 178,46 euros
- **Entre 1000 et 3499 habitants :** 1 634,63 euros

- Les conseillers municipaux des villes de moins de 100 000 habitants ne touchent pas de rémunération.

Financement des listes

Pour les communes de moins de 9000 habitants

= pas de mandataire financier ni remboursement